

**DEPARTEMENT DE LA SOMME
CANTON D'AILLY-SUR-SOMME
COMMUNE DE DREUIL-LÈS-AMIENS**

SEANCE DU 28 JUIN 2022
Convocation du 21 juin 2022

DÉLIBÉRATION

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-huit juin à 20 heures, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal de Dreuil-lès-Amiens

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : Maria TREFCON, Philippe PETIT, Marie-Christine MISSIAEN, Jean-Marie THIBAUT, Céline COLLET, Michel MARCHAND, Gérard MOERMAN, Nicole DUMONT, Sophie PIOLÉ, Cédric CAGNARD, Bernard MICHALAK, Marie-Laure DELATTRE, Bruno DESANDERE, Frédéric DOMON

Étaient absents : Yvette CARTON (pouvoir à Nicole DUMONT), Louis GUERRA (pouvoir à Philippe PETIT), Anne CALVARIN-POTTIER (pouvoir à Marie-Christine MISSIAEN), Michel THIÉFAINE (pouvoir à Frédéric DOMON), Bernard ROBIDA (pouvoir à Bruno DESANDERE)

Madame Céline COLLET est nommée secrétaire de séance

Approbation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (n°23-2022)

Madame la Maire précise aux membres du Conseil Municipal que la commune doit, dans le cadre de la révision du PLU, adopter le projet de PADD modifié suite aux observations des partenaires institutionnels lors de la présentation de la 1^{ère} version du PADD.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le PADD modifié annexé à la présente délibération.

Le Maire,
Maria TREFCON